



DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

Commune de PIQUECOS

**Conseil municipal  
Lundi 12 avril 2021  
19h en salle des fêtes**

Présents : Mmes Christèle Garcia, Angélique Baraille, Camille Lopitiaux, Audrey Maurial, Valérie Medjadji, Valérie Rabault,  
MM. Jean-Marc Ailhas, Michel Desplats, Alexis Dompeyre, Sylvain Hemmer, Victor Melo.  
\*\*\*\*\*

Date de convocation : 8 avril 2021

Date d'affichage : 8 avril 2021

*Secrétaire de séance : Audrey Maurial*

Séance ouverte à 19h20

\*\*\*\*\*

1) **Compte-rendu du conseil du 8 avril 2021** :

Aucune remarque.

**Compte rendu du 8 avril adopté à l'unanimité**

2) **Affectation des résultats 2020 – Budget Primitif**

Après avoir approuvé, jeudi 8 avril, le compte administratif, Madame le Maire donne lecture des affectations des résultats comme suit :

- En réserve (1068) 45 488.07€
- En fonctionnement (002) 131 566.86 €

**Délibération n°1 : L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité.**

3) **Vote du Budget Primitif 2021 – Budget Communal**

Mme le Maire explique les modifications apportées aux différents chapitres.

Certaines augmentations sont liées aux règles sanitaires.

Une convention sera établie avec la commune de Montastruc pour partager les frais relatifs aux matériels (entretien de l'épareuse, de la camionnette ...) et aux agents partagés (visites médicales...).

Le budget fonctionnement pour 2021 est arrêté à 383 275 € en recettes et en dépenses.

Le budget investissement pour 2021 est arrêté à 323 698 € en recettes et en dépenses.

**Délibération n°2 : Le Budget Primitif communal 2021 est adopté à l'unanimité.**

4) **Affectation des résultats 2020 – Budget annexe**

Après avoir approuvé jeudi 08 avril le compte administratif, Madame le Maire donne lecture des affectations des résultats comme suit :

Synthèse : résultat 2020 : excédent 8967.82 €

- En réserve (1068) 0.00 €

- En fonctionnement (002) 8 967.82 €  
soit un résultat d'investissement reporté (001) 3 572.23 €

**Délibération n°3 : L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité**

**5) Vote du Budget Primitif 2021 – Budget annexe**

Rappel : la station d'assainissement dessert 41 foyers et la commune compense les pertes à hauteur de 240 € par foyer sur le budget général.

Concernant les dépenses, les produits d'analyses doivent être remplacés (péremption) ; il est à craindre qu'avant évacuation les boues devront être analysées en raison de la pandémie.

**Délibération n°4 : Le Budget Primitif annexe 2021 est adopté à l'unanimité.**

**6) Attribution des subventions inscrites au BP 2021 (voir liste)**

Les enfants qui font une activité sportive dans un club de la communauté de communes sont subventionnés à hauteur de 30 € ; le nombre d'enfants augmente.

Une discussion s'engage sur la répartition des subventions aux associations ; privilégier les entités locales.

Organisme	Montant	Activités enfants 30€	Nbre	€
Amicale des Anciens Combattants	20	Ecole Rugby L'Honor	3	90
Asso. langue et culture occitanes ALCOC	100	TRT Judo	4	120
Fonds solidarité logement CAF	150	Judo gym Lafrançaise	5	150
Amis du château	80			
ADAPEI	30			
Croix Rouge	30			
CAUE	50			
Amicale des pompiers	50			
ONAC 82	30			
Comice Agricole	100			
Sous-total	640	Sous-total		360

**Délibération n°5 : La ventilation des subventions inscrites au BP pour 1000 € est adoptée : 2 abstentions et 9 voix pour.**

**7) Questions diverses**

- Rendez-vous avec M. Betton jeudi 15 avril à 14h : suite du dossier atelier.
- OTI : L'office du Tourisme réalise des court-métrages pour mettre en valeur des pépites cachées du territoire de la Communauté de communes ; pour Piquecos, après le château, le gué et le point de vue ont été sélectionnés.  
Audrey Maurial est volontaire pour participer au tournage, la date du lundi 10 mai est sélectionnée dans les propositions de l'OTI.
- Une idée est lancée par M. Melo : mettre en place une longue vue payante au point de vue.
- Information : chèque d'aide pour les familles en difficulté pour payer la facture d'eau.  
Ces situations doivent être connues du C.C.A.S qui étudiera les dossiers. L'information doit être diffusée à nos concitoyens.

La séance est levée à 20h50.